

Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué 2022/2969(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Certaines catégories d'animaux et de biens exemptées des contrôles officiels aux postes de contrôle frontaliers, des contrôles spécifiques des bagages personnels des passagers et de petits envois de biens expédiés à des personnes physiques, qui ne sont pas destinés à être mis sur le marché. Rectification de certaines versions linguistiques de l'annexe III Complétant 2013/0140(COD) Sujet 3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural (Commission associée)		

Événements clés			
23/11/2022	Publication du document de base non-législatif	C(2022)08349	
23/11/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
14/12/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
14/12/2022	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
31/01/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2022/2969(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Étape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Dossier de la commission parlementaire

ENVI/9/10751

Portail de documentation

Document de base non législatif

[C\(2022\)08349](#)

23/11/2022

EC